

Analyses quantitatives du contenu des récits de rêves littéraires du Moyen-Âge au XX^e siècle

Antonio Zadra, Élisabeth Décary
et Christian Vandendorpe

Le principal outil de travail utilisé par les chercheurs qui étudient le contenu des rêves est l'analyse de contenu. Bien que les échelles d'analyse quantitative de contenu onirique existent depuis plus de 40 ans et qu'elles soient aujourd'hui bien validées, elles ont rarement été utilisées pour étudier des comptes rendus de rêves rapportés dans des œuvres littéraires. Il nous a donc paru utile d'appliquer ce type d'analyse au contenu des récits de rêves littéraires que notre équipe de recherche est en train de constituer sur le Web (www.reves.ca). Au total, 545 récits ont été étudiés, dont 355 aux XX^e et XIX^e siècles, 116 aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, époque dorénavant désignée comme la « période intermédiaire », et 74 au Moyen-Âge.

Mais qu'entend-on exactement par analyse quantitative de contenu? Cette méthode consiste à classer par catégories des unités de contenu qualitatif de manière à calculer des fréquences d'occurrence pour chacune de ces catégories à travers des séries de rêves, de sorte qu'elles puissent ensuite être soumises à des analyses statistiques sous forme de pourcentages, de proportions ou de ratios. Qu'ils œuvrent en psychologie, en sciences cognitives, en sociologie ou en

anthropologie, les chercheurs qui étudient les rêves considèrent généralement que l'analyse de contenu est une méthode très fiable et empiriquement légitime (Domhoff, 1996; 2003; Haskell, 1986). L'objectif majeur de l'analyse de contenu est d'appliquer une méthode scientifique à l'étude des rêves en transformant ces phénomènes subjectifs en données « publiques » susceptibles d'être évaluées de façon objective. Concrètement, il s'agit ici de coder les divers éléments de la narration à l'aide d'échelles d'appréciation.

Il existe plus de 150 échelles servant à évaluer et à analyser le contenu des rêves (Winget & Kramer, 1979). Les échelles construites par Hall et Van de Castle (1966) sont parmi les plus utilisées et les mieux validées. La plupart des échelles de Hall et Van de Castle sont empiriques (basées sur le contenu des rêves) et elles portent sur divers éléments du rêve, comme le lieu (à l'intérieur, à l'extérieur, ambigu, familial), les personnages (leur nombre, leur sexe, leur identité), les interactions sociales (amicales, agressives, sexuelles), les émotions (colère, inquiétude, bonheur, tristesse, confusion), pour n'en nommer que quelques-uns.

Unités considérées

Certains récits littéraires rapportent plusieurs rêves à la fois. Dans ces cas particuliers, la cotation de la base de données rapporte en un seul point les données. Autrement dit, les rêves d'un même récit sont « fusionnés » avant que la cotation soit rapportée dans la base. Par exemple, si un récit contient à lui seul trois rêves, il se peut qu'un seul de ces trois rêves soit un cauchemar. Dans ce cas, la base de données contiendra la mention « cauchemar » sous la rubrique « type de rêve » sans précision quant au rêve concerné.

Nous examinerons l'évolution observable dans les rêves en fonction des paramètres suivants : les émotions, les personnages, les événements de chance ou de malchance, de succès ou d'échec, les interactions amicales ou agressives, les catégories (cauchemars, rêves prophétiques, rêves lucides) et les rêves typiques des diverses époques.

1. Les émotions

La tonalité affective prédominante pour chaque récit de rêve a d'abord été catégorisée comme positive ou négative. L'émotion principale a ensuite été classée selon une version révisée des catégories d'émotions de Hall et Van de Castle, parmi lesquelles on trouve la colère, l'appréhension, la tristesse, la confusion et la joie.

1a. Émotions négatives

Les émotions telles que la peur, le désespoir, la tristesse, la solitude, la culpabilité, la colère, la frustration, la honte, la confusion et le dégoût ont toutes comme point commun leur connotation négative. Dans les récits de rêves littéraires du Moyen-Âge au XX^e siècle, ces émotions négatives surpassent en nombre les émotions positives. En effet, pour chacune des trois époques à l'étude, les émotions négatives sont toujours plus fréquentes que les positives; alors qu'au Moyen-Âge on compte huit émotions négatives pour une émotion positive, on retrouve 11 émotions négatives pour huit positives à la période intermédiaire et, aux XIX^e et XX^e siècles, 13 émotions négatives pour sept positives.

Peur. La peur est sans aucun doute l'émotion la plus souvent rapportée dans les récits de rêves de la littérature, du Moyen-Âge au XX^e siècle, car elle est

présente dans approximativement 20%¹ des cas. De plus, 43% du total des émotions négatives soulevées dans l'ensemble des récits de rêves se rapportent à l'émotion générale de peur. La peur occupe donc une place prédominante dans les récits littéraires à l'étude.

Au plan lexical, le terme *peur* est le plus souvent utilisé pour traduire l'émotion générale de peur. D'autres termes peuvent aussi exprimer cet état émotionnel, tels l'*effroi*, la *crainte*, la *terreur*, la *frayeur* et l'*horreur*). L'appréhension d'un danger immédiat ou de ses conséquences fait également partie de l'émotion générale de peur. Ainsi, le rêveur de *La morte amoureuse* avoue que « ce qu'en avait dit l'abbé Sérapion [...] ne laissait pas que de [lui] donner de l'*inquiétude* » (BR 181).

En outre, certaines réactions physiologiques rapportées par le rêveur peuvent traduire l'émotion générale de peur. Par exemple, la religieuse de Diderot affirme qu'« [elle] *frissonne*, [qu'elle] *tremble*, [qu']une *sueur froide* se répand sur tout [son] corps » : cette suite de réactions corporelles trahit bien la peur qu'elle éprouve devant une situation anxiogène (BR 96). Certains récits poussent le concept de réaction physiologique un peu plus loin en utilisant des termes qui dénotent un comportement involontaire : « Quel *sursaut!* », « À ces mots, j'ai *frémi* », « Félicie répondit *en claquant des dents* »². Ce sont là diverses façons de rapporter la peur du rêveur.

La peur est également illustrée par diverses expressions. : « quelques fantômes qui se présentèrent à lui, et qui *l'épouvantèrent* », « l'idée du monstre que

¹ Les statistiques se rapportant aux émotions sont tirées du Tableau 1.

² Le sigle BR réfère à la base de données www.reves.ca Voir respectivement les fiches 411, 40 et 304.

j'avais vu *m'alarmait* », « au milieu de l'*anxiété* produite par ces terribles découvertes », « avec un rôle d'*angoisse* », « il demeura *pétrifié* », « *effaré* par le vide », « ce mystérieux visage *me hantait* », le personnage était « *affolé*. »³

Désespoir. Contrairement à la peur, le désespoir est rarement nommé et rapporté tel quel. On le trouve parfois mentionné explicitement dans des phrases telles : « le *désespoir* [...] releva [le rêveur] comme d'un coup de fouet » ou « Rustan suait, se démenait, se *désespérait* » (BR 271 et 82).

Cependant, les auteurs rapportent plus fréquemment la détresse. Détresse de Charlemagne : « Le roi *en souffre, de douleur et de pitié* »; abattement et impuissance du rêveur : « l'*abattement* le plus accablant », « je suis *aux abois* », « [j'avais] le *sentiment que tout était perdu* », « des larmes de *découragement* » et « je me débats, lié par cette *impuissance* atroce »⁴. Dans la base de données, ces termes ont été considérés comme reliés de par leur signification et ils ont été regroupés sous l'émotion générale du désespoir.

Tristesse. Comme émotion générale, la tristesse est souvent rapportée de façon explicite : « J'ai songé que j'étais fort *triste* »; « Je jetai *tristement* les yeux sur le ruisseau ». De plus, les auteurs choisissent souvent d'illustrer la tristesse du rêveur par les larmes qu'il verse : « Il *pleure* des yeux », « il poussait des *sanglots* » et « son âme sorta[i]t en *larmes* par ses yeux. »⁵

En outre, des synonymes ou des expressions courantes sont souvent utilisés pour montrer la tristesse du rêveur : « Je fus touché de la fâcherie de

³ BR 44, 66, 246, 261, 275 et 417.

⁴ BR 11, 82, 315, 207 171 et 277.

⁵ BR 48, 66, 13, 82 et 47.

cette femme », « l'air affligé de Fanny m'inspirait de l'abattement et de la langueur », « Ce songe [...] chagrina le dormeur au point de l'éveiller ». Ou, chez René Char : « Durant cette opération, je pense, non sans mélancolie, à certaine mort vraiment trop inhumaine. » L'expression courante « le cœur lourd » exprime aussi très bien la tristesse du rêveur⁶.

Solitude. Même si le lecteur devine souvent que le rêveur peut se sentir seul dans une situation particulière, la solitude n'est souvent pas exprimée et, par conséquent, est rarement codifiée. L'un des rares cas où cette émotion est clairement illustrée se trouve dans un passage de J.-K. Huysmans :

Un silence de sépulcre tombait des voûtes; un jour fade filtrait par le verre dépoli des hublots cachés; un vent glacé de tunnel vous fripait les moelles et, dans cette solitude, une peur irrépressible, intense, vous clouait, haletant, sur la banquette de pierre qui s'étendait, ainsi qu'un quai, le long de cette eau morte.

Culpabilité. Aucun des auteurs des rêves de la base de données ne rapporte cette émotion directement, en utilisant le terme « culpabilité » ou ses dérivés. Le lecteur ne pourra repérer celle-ci que d'après des tournures de phrase qui rappellent cette émotion. Ainsi, l'abbé Sérapion imaginé par Théophile Gautier déclare-t-il : « Pourtant mes scrupules de prêtre me tourmentaient plus que jamais, et je ne savais quelle macération nouvelle inventer pour mater et mortifier ma chair » (BR 181). Les rêves *d'Aurélia* sont également baignés d'une culpabilité sourde, très nervalienne : « Cela même me faisait *songer amèrement* que j'avais négligé d'aller la visiter » (BR 223).

⁶ BR 73, 74, 187, 428 et 299.

Colère. La colère peut être rapportée telle quelle, comme dans un autre rêve de Nerval, où le rêveur se met en colère en apercevant son double (BR 220). Ailleurs, la colère va s'exprimer par des synonymes : la « *fureur* » (BR 51), la « *rage* » (BR 222), voire la haine, comme dans ce rêve de Baudelaire : « un reflux de sentiments [...] me livrait non pas tant à la terreur qu'à une sorte de haine et d'abomination pour tout ce que je voyais » (BR 205).

Frustration. La frustration n'est rapportée que très rarement dans ce corpus. Toutefois, comme cette émotion est une sorte de colère atténuée, elle nécessite l'opinion du lecteur pour être déchiffrée. Si l'émotion rapportée dans le rêve est vue comme intense, elle sera de la colère, alors qu'elle sera considérée comme de la frustration si l'émotion est d'une intensité faible par rapport à ses critères personnels. Une expression comme celle que prête Gautier à un personnage qui vient de s'acheter un pied de momie (« J'étais *assez mécontent* de mon acquisition », rêve 182) peut assurément être considérée comme un exemple de frustration vu que l'intensité du sentiment est nettement moindre que celle que l'on accorderait à la colère.

Honte. La honte et la gêne vont de pair dans notre cotation des émotions et tous les termes qui, par leur signification, sont reliés à ces deux émotions ont été regroupés dans l'émotion générale de la honte. Mentionnons, à titre d'exemples, les extraits suivants : « Étant *honteux* de marcher de la sorte » (BR 44), « Son *embarras* était augmenté » (BR 82) et « je me sens de plus en plus *intimidé* » (BR 209).

Confusion Cette émotion se présente souvent sous forme de surprise négative. En effet, lorsqu'un événement, plutôt que de surprendre agréablement le rêveur, engendre chez lui un sentiment d'incertitude ou

d'incompréhension, on dira que l'émotion du rêveur appartient à la catégorie générale de la confusion. Elle s'exprimera de diverses façons : « quelle fut ma *surprise* ! », « quel fut mon *étonnement* ! », « la *stupeur* que me causa cette révélation » et « il se *consterna* »⁷.

La confusion, qui peut aussi exprimer un sentiment d'incompréhension face à une situation particulière, se présente sous différentes formes dans les récits littéraires. Les extraits suivants en sont des exemples : « Le paysan, *ébahi* et aise » (BR 28), « Rustan *ne comprit rien* à cette réponse » (BR 82) et « différentes idées me tenaient dans une *irrésolution* » (BR 404).

Dégoût. Le dégoût n'est représenté dans l'ensemble des récits littéraires que par des synonymes ou des adjectifs associés à l'objet de dégoût. À titre d'exemple, Baudelaire dit ressentir une « *abomination* pour tout ce que je voyais », ce qui constitue une forme extrême de dégoût; chez Breton, le rêveur « supporte mal [un] spectacle *écoeurant* » (BR 205 et 290).

1b. Émotions positives

Comme il en a été fait mention plus haut, les émotions positives sont, de façon notable, moins fréquemment rapportées dans les récits littéraires que les émotions négatives. Globalement, le nombre d'émotions positives rapportées ne compte que pour environ la moitié du nombre d'émotions négatives.

Joie. La joie est, de toutes les émotions positives, la plus exploitée dans les rêves littéraires. En effet, évoquée dans 13% de l'ensemble des rêves à l'étude, elle compte pour 48% des émotions positives rapportées.

⁷ BR 66, 68, 251 et 275.

Tout comme plusieurs autres types d'émotions, la joie est souvent rapportée telle quelle : « il se répandit dans mon cœur une *joie* si douce » (BR 56) ou au moyen de l'adjectif correspondant (« *joyeux* »). On trouve évidemment les divers synonymes : « je *jouissais* d'une entrevue avec l'idole de mon cœur », « j'en étais *ravie* ! », « *content* de quitter les hommes »)⁸.

L'émotion générale de la joie est aussi fréquemment décrite comme un vague sentiment de bien-être. Par exemple, le rêve BR 66 illustre cette façon de représenter la joie du rêveur : « une si grande *douceur* s'empara de mon âme à cet instant ». De plus, le soulagement, qui peut être décrit de façon concrète ou abstraite, apporte lui aussi au rêveur un calme serein qui entre dans la catégorie de la joie. Ainsi, Chateaubriand décrit un rêve d'évasion fait par Atala : « je rêvais qu'on m'ôtait mes chaînes, je croyais sentir ce *soulagement* qu'on éprouve » (BR 137). Voltaire décrit les sentiments de bonheur de son personnage : « Rustan [...] *se sentit renaître*; l'éclat de ses couleurs [...] reparut sur son visage » (BR 82).

Toutefois, il arrive que le rêveur soit tiraillé, dans un même contexte, entre cette douceur de l'âme et une émotion négative, comme cette héroïne de Théophile Gautier : « Une *tendresse* mêlée de terreur faisait palpiter le sein d'Alicia » (BR 189).

En outre, certains stimuli appartenant à un rêve engendrent une émotion positive assez vive chez le rêveur, sans toutefois qu'elle soit extrême (voir l'« extase » plus bas). Le rêveur sent alors une montée d'émotions positives que nous classons dans l'émotion générale de la joie, tels : « la musique [...] qui *émeut* » et « *Éblouis*, nous chantions » (BR 149 et 165)

⁸ BR 75, 122, et 149.

Curiosité. Souvent nommée comme telle, la curiosité est souvent aussi illustrée par l'intérêt du rêveur pour un élément particulier du rêve. Cet intérêt peut atteindre à la fascination, comme dans ce cauchemar où des Esseintes est fasciné malgré lui par l'œil d'une femme fleur vénéneuse (Huysmans, BR 271). Pierre Loti offre un autre exemple où le rêveur s'approche d'une jeune fille afin de « découvrir ses yeux qui [l']intriguaient » (BR 267).

Tout comme la joie, la curiosité peut survenir dans un contexte négatif. Baudelaire et Huysmans excellent à conjoindre horreur et curiosité, en montrant qu'un rêveur peut avoir peur de quelque chose et, en même temps, être fasciné par elle : « je restais là, plein d'horreur et *fasciné* » (Baudelaire, BR 205); « son œil [...] vous *fascinait* et vous glaçait le poil » (Huysmans, BR 272).

Lorsque le rêveur démontre une certaine motivation à en savoir plus sur un phénomène ou un élément du rêve en particulier, nous considérons encore là qu'il manifeste de la curiosité. Par exemple, dans un rêve autobiographique, Baudelaire rencontre un monstre qui lui parle longuement de sa triste vie sur un piédestal; il l'écoute avec attention, en manifestant un certain désir d'en savoir plus: « Je n'ose pas le toucher, mais je m'*intéresse* à lui » (BR 209). Un extrait du rêve 91 constitue un autre exemple de cette façon de présenter la curiosité : « J'étais *inquiète* de savoir leurs noms et de connaître leur mérite ». Ici, le fait que la rêveuse soit « inquiète » signifie en fait qu'elle « voudrait » obtenir ces informations pour en savoir davantage sur les autres personnages.

Surprise. La surprise est une émotion qui survient quand le rêveur se trouve devant une situation positive inattendue. Elle peut donc se manifester de plusieurs

façons. Le rêveur peut être « *étonné* » devant quelque chose de beau. Le poète peut aussi recourir à une tournure indirecte : « son esprit est *frappé de la prompte merveille* » (BR 50).

Calme. Le calme est une émotion peu mentionnée dans notre corpus. Elle est cependant facilement identifiable, soit parce qu'elle est précisément nommée (« je respirais le *calme* avec la liberté », BR 78), soit parce qu'elle est représentée par un sentiment de bien-être mêlé à une impression de confort, comme dans l'exemple suivant : « j'éprouvai une *illusion rassurante* » (BR 149).

Excitation. L'excitation est une notion relativement vague. En effet, pour qu'il y ait excitation, le rêveur doit présenter une certaine agitation face à un événement positif sans toutefois qu'il soit possible d'identifier une autre émotion particulière (par exemple, la joie). Ainsi, dans le rêve 48, lorsque le rêveur affirme que « [son] *agitation* pour voler [l']avait tellement approché du bord du lit », l'excitation est palpable, mais il n'est pas vraiment possible d'identifier avec plus de précision s'il s'agit d'une émotion positive comme la joie. Il en est de même pour des phrases telles « *le cœur m'en palpite* » ou « j'éprouvai cette *vive et délicieuse émotion* » (BR 99 et 101).

1c. Autres

Sympathie/Pitié. Parmi les émotions présentes dans les récits de rêves mais n'entrant pas dans la catégorie habituelle des émotions, mentionnons la sympathie et la pitié. Alors que la sympathie est composée des sensations positives qu'éprouve le rêveur face à un individu ou une cause, la pitié se rapproche étroitement de la tristesse, donc d'une émotion négative. En effet, lorsque le rêveur a pitié de quelqu'un, il éprouve de la tristesse face à la situation

de cet individu, tandis que, lorsque le rêveur éprouve ce qu'on a appelé l'émotion générale de la tristesse, l'objet de cette émotion est sa propre situation.

Inconfort/Incertitude. On trouve dans notre corpus des émotions comme l'inconfort et l'incertitude qui frôlent respectivement les catégories générales de la honte et de la confusion. L'inconfort est rapporté notamment par une expression du genre « [il] se sentai[t] mal à l'aise » (BR 250). Il n'est pas clair dans ce cas si le rêveur est gêné ou s'il a honte de la situation dans laquelle il se trouve. Il est donc plus prudent de ne pas intégrer cette perception à l'émotion générale de la honte. Il en va de même pour l'incertitude, identifiable dans le rêve 70 : « *je ne me déterminais pas* ». En effet, il est évident que le rêveur se trouve devant un choix à faire mais il n'est pas dit qu'il est confus face à ce dilemme. C'est pourquoi nous préférons l'inconfort à la confusion.

Extase. Finalement, quelques rêves présentent des émotions de joie extrême que nous avons regroupées sous l'appellation de l'« extase ». En effet, l'extase dépasse largement la joie par l'intensité de l'émotion. Certains auteurs utilisent précisément ce terme : « son état d'*extase* se rapprochait de toutes les sensations » (Sue, BR 171); « Je me sentis soulevé par une puissance divine qui me plongea dans une joie infinie, dans une extase molle et douce » (Balzac, BR 176). Bien d'autres tournures sont possibles, par exemple :

[...] avec un plaisir ineffable, il sentait de nouveau son sang couler pour Jésus-Christ. (Chateaubriand, BR 138)

C'étaient des jouissances, comme une jouissance d'un péril d'où l'on serait sûr de sortir, et qui vous passerait dans le corps comme un frisson de plaisir. Il y avait là dedans comme une torture paradisiaque, un énervement idéal. (E. et J. Goncourt, BR 242)

Bref, l'extase étant la plus intense des émotions positives rapportées dans les récits de rêves littéraires, elle plonge le rêveur dans un état de bien-être extrême.

2. Personnages

Ceux-ci peuvent être des humains, des animaux ou des figures mythiques. Comme le rêveur est généralement présent dans les rapports de rêves, le système de classification des personnages ne le considère pas comme un personnage. De plus, les personnages sont considérés seulement lorsqu'ils sont physiquement présents en entier ou en partie dans le rêve. Ils doivent, pour être pris en compte, faire une action quelconque dans le rêve et non être mentionnés en passant.

Spectres. Plutôt que de suivre le Petit Robert (2003) qui définit un spectre comme une « *apparition effrayante d'un mort* », nous avons choisi d'élargir cette définition pour englober les spectres agressifs ou non et connus ou non du rêveur. Ce sont d'ailleurs les personnages particuliers les plus représentés dans les récits littéraires bien qu'ils soient absents du répertoire médiéval. En effet, ils sont présents dans presque 10% des récits de la période intermédiaire et des XIX^e et XX^e siècles⁹. Entrent dans cette catégorie, tout spectre mentionné en tant que tel (BR 33 : « elle était réveillée par des *spectres* étranges ») ou tout personnage mort faisant une action dans le rêve¹⁰. Il peut arriver que ces spectres soient des animaux :

aux mains crochues succédèrent des massacres de bœufs, de buffles et de cerfs, crânes blanchis animés

⁹ Les statistiques se rapportant aux personnages, aux variables de contenu et aux catégories de rêves sont tirées du Tableau 2.

¹⁰ Voir par exemple les rêves BR 37, 49, 63 et 73.

d'une vie morte, qui l'assaillaient de leurs cornes et de leurs ramures. (Gautier, BR 188)

Anges. C'est dans les récits du Moyen-Âge que les anges sont le plus souvent mentionnés, avec un taux de présence de 5,4% comparativement à moins de 2% à la période intermédiaire et aux XIX^e-XX^e siècles. Dans les extraits, le rêveur a vu ou a rencontré un ou des anges, qu'il s'agisse de saint Gabriel, émissaire habituel de Dieu, ou « de petits *anges* tout ronds » (BR 48).

Créatures mythiques. Les créatures mythiques viennent au deuxième rang des personnages particuliers les plus représentés après la catégorie des spectres. En effet, les dieux de la mythologie et ses créatures apparaissent dans 6,4% de l'ensemble des récits de la période intermédiaire et des XIX^e et XX^e siècles, avec un nombre plus important à la période intermédiaire (12% des récits de cette époque comparativement à 6% des récits des deux derniers siècles). Parmi ces créatures mythiques, mentionnons notamment la présence de Vénus, Cupidon, Minerve, Jupiter, Mentor, du « Dieu de la mer » et de « nymphes ». Les femmes vont parfois rêver à un « *sylphe* », génie de l'air dans la mythologie celte, symbolisant un être pur et spirituel¹¹. Comme on pouvait s'y attendre, ces rêves font leur apparition à l'époque la plus libertine de l'histoire de France.

Diable. Bien qu'il soit assez peu présent dans les récits littéraires (1,5% des récits de la période intermédiaire et des XIX^e-XX^e siècles), le Diable s'affiche sous différentes formes. Parfois désigné tel quel (« Le *diable* lui dit », BR 28 ; « une demi-douzaine de *Diables* qui les poursuivaient », BR 73), il apparaît le

¹¹ Voir les rêves BR 107, 149, 404 et 447.

plus souvent sous une autre figure, quelquefois sous la forme d'un animal.

Par exemple, un mouton peut incarner le Diable: « *sa toison se changea en poil d'un brun roux extrêmement hérissé, ses yeux si doux s'allumèrent et devinrent furieux* » (Charles du Mouhy, BR 66). Ces étonnantes caractéristiques du mouton rappellent évidemment la description stéréotypée du Diable. Chez Marivaux, le Diable a choisi de se déguiser sous forme humaine pour mieux entraîner le rêveur sur la pente du vice : « *c'était apparemment le Diable qui avait pris la figure de Bergère* » (BR 72). Chez Gautier, la belle Clarimonde est elle aussi un agent du démon : « *jamais Satan n'a mieux caché ses griffes et ses cornes* » (BR 181). Bref, lorsque le rêveur rencontre de tels personnages maléfiques, il semble évident qu'il est en présence du Diable lui-même.

Dans les récits québécois du XIX^e siècle, le Diable est souvent présent, et leur personne rassemble tous les traits caricaturaux légués par le folklore, comme dans ce récit de Philippe-Aubert de Gaspé :

Ce fut alors que je pus contempler cette figure satanique: un énorme nez lui couvrait la lèvre supérieure, quoique son immense bouche s'étendit d'une oreille à l'autre; lesquelles oreilles lui tombaient sur les épaules comme celles d'un lévrier. Deux rangées de dents noires comme du fer et, sortant presque horizontalement de sa bouche, se choquaient avec un fracas horrible. (BR 319)

Dieu. Bien que présent dans les récits dès le Moyen-Âge, ce personnage particulier est, avec le Diable, le moins représenté dans la littérature, avec seulement 1,5% des récits qui lui réservent une place. En effet, souvent mentionné dans les récits, il ne fait que très rarement des actions dans le rêve et donc il n'est que très peu souvent coté. Toutefois, lorsqu'il est

présent, ce personnage est facile à identifier comme dans ce rêve des Goncourt, qui met en scène un dramaturge : « dans son rêve, le bon *Dieu descendait sur la terre*; il lui écrivait sa pièce » (BR 238).

3. Chance/Malchance

Chance. Dans un rêve, une « chance » désigne quelque chose de bénéfique pour un personnage, qui est tout à fait fortuit ou qui résulte de circonstances échappant au contrôle de tout le monde. Par exemple, un personnage qui remporte un prix, trouve de l'argent ou se trouve dans un environnement où règne l'abondance.

La chance n'est que très rarement rapportée dans notre corpus et n'apparaît que dans un peu plus de 3% des récits à l'étude. Presque absente des textes médiévaux (elle n'est mentionnée que dans un seul récit de cette époque), la chance apparaît notamment dans un texte romantique d'Aloysius Bertrand : « et moi que le bourreau liait échevelé sur les rayons de la roue. [...] Mais moi, *la barre du bourreau s'était, au premier coup, brisée comme un verre* » (BR 160). Chez Eugène Sue, le rêveur souffre, « Mais voilà que *tout à coup ses douleurs intolérables s'apaisent par enchantement* » (BR 173).

Malchance. Contrairement à la chance, la malchance est omniprésente dans notre corpus. En effet, dans plus de la moitié des rêves, du Moyen-Âge au XX^e siècle, le lecteur observera la présence d'au moins une des six sous-catégories de malchance de Hall et Van de Castle (1996) : mésaventure, contretemps, adversité, tort, danger ou menace qui survient à des personnages suite à des circonstances sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle. Cette catégorie inclut les situations où un personnage tombe, est

menacé par un élément de l'environnement, est blessé, malade ou meurt.

Voici quelques exemples de malchances (événements frustrants pour le rêveur mais sur lesquels il n'a pas d'emprise) : « j'avançai quelques pas, mais *plus j'allais en avant et plus je m'embourbais* » (BR 66) ; « j'étais avec ma mère qui marchait du côté de la rive, *elle tomba.* » (BR 415) ; « *le sol se fendait doucement sous elle* et [...] *elle glissait* dans un trou » (BR 307). Enfin, si on ne connaît pas la cause de la mort d'un personnage cher, comme dans « *Paul est mort* » (BR 283), cet événement est aussi classé comme une malchance.

Il semble que le nombre de récits contenant au moins un événement malchanceux (toutes catégories confondues) ait augmenté graduellement à travers les différentes époques, passant de 34% au Moyen-Âge à 45% à la période intermédiaire, puis à 60% aux XIX^e et XX^e siècles.

4. Succès/Échecs

Succès. Pour qu'un succès soit codé, un personnage doit consacrer de l'énergie, persévérer en vue d'atteindre un but et éventuellement parvenir à ses fins. Un personnage qui réussit à surmonter une difficulté rencontrée quotidiennement remplit les critères de cette catégorie.

Les conditions préalables pour que l'on puisse parler d'un succès – à savoir le fait de vouloir s'occuper d'un problème existant et manifester des efforts continus afin de le maîtriser – doivent également être présents pour qu'une partie d'un rêve soit considérée comme un échec. La différence entre les deux se situe uniquement au niveau du résultat. Il y a donc échec lorsqu'un personnage est incapable d'accomplir

l'objectif auquel il ou elle aspire à cause de ses limites et lacunes personnelles.

Bien que rapporté un peu plus souvent que la chance, le succès reste très discret dans les récits de rêves littéraires. En effet, c'est aux XIX^e et XX^e siècles qu'on retrouve le plus d'épisodes de succès. Ceux-ci obtiennent cependant un score fort modeste (5%). À titre d'exemple, le rêveur de *Jettatura*, menacé par des « figures grimaçantes et monstrueuses », lutte contre elles : « *Par un effort suprême, [le rêveur] parvint à écarter ces mains* » (BR 188).

Échecs. Le nombre d'échecs (8,6%) correspond à près du double de celui des succès (4,4%) dans l'ensemble des récits littéraires. Le nombre de malchances surpassant en fréquence les épisodes chanceux, le rapport statistique échecs-succès confirme que les éléments négatifs sont omniprésents dans les récits de rêves littéraires par rapport aux éléments positifs. Par exemple, Cocteau raconte un rêve où Élisabeth est confrontée à l'échec : « *Il faut que j'atteigne le morne [...] Elle marchait, voletait, ne parvenait pas à l'atteindre* » (BR 283).

5. Interactions amicales/agressives

Interactions amicales. Les diverses sous-catégories d'interactions amicales impliquent toutes une tentative délibérée de la part d'un personnage de poser un geste amical, aimable ou bienveillant envers un autre personnage.

Les interactions amicales sont très présentes dans notre corpus. Le taux le plus bas de ce type d'interactions est observé au Moyen-Âge où au moins un de ses sept sous-types était présent dans presque la moitié des récits (47,3%). Ce taux atteint son maximum

à la période intermédiaire, où 64,7% des rêves contenaient au moins une interaction amicale.

À son niveau le plus subtil, l'interaction amicale peut être ressentie par un personnage envers un autre sans toutefois être exprimée ouvertement, comme dans cette phrase : « Je ne puis rendre *le sentiment que j'éprouvai au milieu de ces êtres charmants qui m'étaient chers* sans que je les connusse » (BR 217).

Un autre type d'interaction amicale englobe les expressions verbales ou gestuelles d'amitié telles que le fait de sourire à quelqu'un, de le remercier, etc. Par exemple : « Vous m'avez *répondu par un sourire* » (BR 419).

Un troisième type consiste à donner un cadeau ou à léguer une possession à un autre personnage, ainsi que l'illustre l'extrait suivant : « La princesse, pour gage de son amour, *lui donna son diamant* » (BR 82).

Le fait d'offrir une aide quelconque à un personnage est un quatrième type d'interaction amicale. Par exemple : « Un personnage [...] *vient à ma rencontre et me guide* à travers un escalier » (BR 284).

Un cinquième type d'interaction amicale se présente lorsqu'un personnage en invite un autre à partager avec lui une activité plaisante. Une visite d'un personnage à un autre fait également partie de cette catégorie. Exemple : « Il rêve qu'il va *visiter un de ses clients* à l'hôpital » (BR 63)

Lorsqu'il y a un contact physique positif et non sexuel entre deux personnages, nous sommes en présence d'un sixième type d'interaction amicale. Ce genre de contact peut prendre différentes formes, le rêve 117 présentant l'une d'elles : « le loup fut changé en homme, et je vis Ursule *le caresser*. »

Enfin, lorsqu'un personnage exprime son désir d'être en étroite relation avec un autre ou lorsque ce

désir est réciproque, cette expression d'amour constitue le septième et dernier type d'interaction amicale. On en trouve un exemple dans ce conte de Voltaire : « Rustan et elle [...] s'aimèrent avec toute la bonne foi de leur âge » (BR 82).

Interactions agressives. Les interactions agressives impliquent un acte intentionnel de la part d'un personnage pour blesser, causer du tort à quelqu'un ou le faire agir sous la contrainte.

Encore une fois, le négatif surpasse le positif dans les récits de rêves littéraires puisque ceux-ci rapportent plus d'interactions agressives que d'interactions amicales. De toutes les variables dont il a été question dans cette étude, ce sont les interactions agressives qui se sont avérées les plus présentes. En effet, pas moins de 56,9% des récits étudiés comportaient au moins un des huit sous-types d'interactions agressives. C'est d'ailleurs au Moyen-Âge que l'on observe le plus d'agressivité (presque 75% des récits de cette époque) et il semble que les auteurs se soient légèrement assagis avec le temps (69% à la période intermédiaire et 49% aux XIX^e et XX^e siècles).

Le premier type d'interactions agressives correspond à un sentiment couvert d'agressivité ou d'hostilité de la part d'un personnage envers un autre ou à un sentiment réciproque. À la manière du premier type d'interaction amicale, ce type d'agression n'est pas exprimé ouvertement par le personnage. L'extrait suivant est un exemple où la rêveuse n'exprime pas verbalement son agressivité envers le galant: « Elle voyait [...] en songe, à ses genoux, *le galant qu'elle déteste* » (BR 63).

Dans le second type, l'agression, plutôt que d'être couverte, est exprimée verbalement (« *je l'insulte* », BR 437) ou par un autre moyen.

Lorsque l'interaction agressive est exprimée verbalement et qu'elle a pour but de contrôler ou de rejeter un autre personnage, elle constitue un troisième type : « je reconnais mon père; je veux l'embrasser. – *Retire-toi*, poursuit-il » (BR 105).

Des accusations ou menaces verbales envers un personnage correspondent à un quatrième type : « Je finis par crier que je ne tirerai pas, *ou sur lui*. » (BR 437).

Les interactions agressives du cinquième type englobent les actes de vol ou de destruction de possessions d'autrui. Par exemple : « ceux qui aspiraient au titre de philosophes *se jetèrent sur sa robe et la déchirèrent* » (BR 90).

Dans le sixième type, un personnage est physiquement forcé à agir contre son gré. Par exemple : « Un homme jeune [...] *me contraint* à tirer à l'arc, en pleine ville, sur quelqu'un » (BR 437).

Lorsqu'un acte d'agression est posé dans le but de blesser physiquement un autre personnage, nous sommes en présence d'un septième type d'interaction agressive. Celle-ci peut être provoquée par un animal, comme dans ce rêve de Charlemagne : « un faucon volant [...] se posa sur le gant de mon poing et *se mit à m'arracher la barbe* » (BR 8).

Enfin, le huitième et dernier type d'interaction agressive correspond à un acte qui entraîne la mort d'un personnage. Par exemple, dans l'extrait suivant, il est clair que la victime succombera aux blessures infligées par ses agresseurs : « Des Sarrasins scélérats *le coupèrent en morceaux*. » (BR 446).

6. Catégories de rêves

Rêves prémonitoires ou paranormaux. Cette catégorie englobe d'abord les rêves qui annoncent un

événement futur dans la vie d'éveil du rêveur, mais aussi les rêves clairvoyants ou rêves d'événements qui se produisent réellement au même moment que le rêve ; les rêves qui contiennent un avertissement ou une mise en garde par des dieux ou d'autres personnages agissant à titre de guide pour le rêveur ; les rêves « prescriptifs » qui dictent au rêveur ce qu'il doit faire dans sa vie réelle ; ou les rêves contenant une prophétie. Ces derniers types de rêves sont regroupés sous l'appellation de « rêves paranormaux ».

Les rêves prémonitoires ou paranormaux sont présents à toutes les époques, mais c'est au Moyen-Âge qu'ils sont les plus nombreux, et de loin (plus de 50% des récits sont prémonitoires ou paranormaux à cette époque contre 21% et 7% respectivement pour les époques suivantes). Cette catégorie de rêves est la deuxième en nombre (16% des 545 récits), après celle des cauchemars, qui mène loin devant (36,5% de l'ensemble des récits font partie de la catégorie des cauchemars).

Les rêves étaient généralement considérés comme prémonitoires dans l'Antiquité. Et c'était toujours le cas lorsqu'ils arrivaient à un roi ou qu'ils se rapportaient à lui : la naissance d'Auguste aurait ainsi été précédée par des rêves prodigieux (BR 41). Cette mentalité subsistera au Moyen-Âge, où la plupart des rêves survenant à Charlemagne ou à un noble sont annonciateurs de batailles ou d'événements tragiques¹². A l'époque classique, les rêves prémonitoires apparaissent surtout dans des œuvres qui prennent pour thème un épisode de l'histoire ancienne, tel le songe d'Athalie de Racine (BR 43), ou de la vie d'un saint (BR 47) ou encore d'un roi (BR 49, 50).

¹² Voir notamment BR 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27.

On trouvera encore des rêves prémonitoires au XVIII^e siècle, chez Sade (BR 397) et l'abbé Prévost (BR 395).

Les rêves prémonitoires peuvent être constitués de scènes apparaissant au rêveur et qui se produiront éventuellement dans la vie réelle. Balzac ne dédaignera pas d'y avoir recours pour donner à ses récits une atmosphère tragique, tel ce rêve d'Annette qui aperçoit « une ligne rouge sur le cou » de l'homme qu'elle va aimer (BR 175) ou celui de Jacob, qui entrevoit en rêve un duel (BR 447).

Les rêves prémonitoires peuvent aussi consister en des prédictions faites par un fantôme ou une apparition quelconque au rêveur (BR 71). Ce second type de rêve paranormal peut prendre plusieurs formes. Dans des cas de rêves prescriptifs, un ange apparaît au rêveur pour lui confier une mission (BR 13, 445). Le rêveur peut aussi recevoir un avertissement de la part de dieux de la mythologie (BR 57); une fée va lui apparaître pour l'avertir de quelque chose (BR 86). Parfois aussi, le père du rêveur lui apparaît pour une mise en garde (BR 139) ou, dans le cas des rêves d'Ursule Mirouet, c'est son parrain qui vient lui révéler l'endroit où il a caché son testament (BR 178, 179).

Les contemporains de Balzac ne croient cependant guère à la vertu prémonitoire des songes, et celle-ci est même parfois tournée en dérision, comme chez Victor de Jouy, qui attribue à son personnage le raisonnement suivant :

[...] la voisine [a] rêvé de loups et d'eau bourbeuse, après avoir mangé avec moi un civet de lièvre, circonstances qui indiquent, d'une manière infaillible, la sortie des numéros 3, 6 et 1. (BR 145).

Maupassant abordera la question dans une nouvelle, où le narrateur offre d'abord une explication rationaliste du rêve prémonitoire pour ensuite raconter

comment il est devenu amoureux d'une jeune femme à la suite d'un rêve récurrent où elle lui avait appartenu trois fois de suite (BR 410).

Cauchemars. Cette catégorie englobe non seulement les rêves qui réveillent le rêveur par l'intensité des éléments négatifs, mais aussi les mauvais rêves qui, sans réveiller le rêveur, ont un contenu hautement négatif.

La catégorie des cauchemars est de loin la plus fréquente puisqu'elle se manifeste dans plus du tiers des rêves des trois époques étudiées. C'est au Moyen-Âge que ce type de rêve est le plus courant : il constitue près de la moitié des récits de cette époque, contre 41% à la période intermédiaire et 32% aux XIX^e et XX^e siècles.

Pour être classé comme un cauchemar, le rêveur doit se réveiller brusquement, comme la pauvre Clarisse, de l'Abbé Prévost, qui se réveille « dans une terreur inexprimable » (BR 396), ou ce médecin des *Enfants du sabbat* qui « parvient à pousser un cri. Il se redresse sur le canapé qui lui sert de lit, tremblant comme une feuille. » (BR 347)

Si le contenu est clairement négatif, mais que le rêveur ne se réveille pas au milieu des images du rêve, il s'agit non pas d'un cauchemar, mais d'un mauvais rêve :

[...] j'eus un songe, dans lequel il me parut qu'elle [la feue reine] accouchait d'un méchant petit dragon, qui se mit à me manger le blanc des yeux dès qu'il fut au monde; je consultai les savants sur *un songe qui me donnait beaucoup d'inquiétude* (BR 62).

Rêves lucides. Dans ce type de rêve, le rêveur prend conscience qu'il est en train de rêver à l'intérieur même

de son rêve. Il semble que le rêve lucide n'ait été intégré à la littérature qu'à partir des XIX^e et XX^e siècles, où il demeure tout de même limité en quantité avec seulement 3,4 % du corpus examiné.

[...] j'aurais pu me croire éveillé, mais une vague perception me disait que je dormais et qu'il allait se passer quelque chose de bizarre. (Gautier, BR 182)

[...] il se disait : - je rêve; heureusement ils vont me réveiller mieux et ça s'évanouira. (Loti, BR 264)

Ne pouvant pas sortir de mon rêve et m'éveiller, n'ayant aucun recours pour me tirer de cette situation, je décide d'analyser ce qui m'arrive. Oui, on peut analyser en rêvant. (Navarre, BR 519)

Rêves récurrents. Les rêves récurrents apparaissent dans la littérature de la période intermédiaire et en occupent 2,6% des récits. Cette tendance a pris de l'essor durant les XIX^e et XX^e siècles, ce type de rêve affectant 8,7% des récits de cette époque.

Il se peut que le rêve en entier se présente de façon récurrente au rêveur comme dans ce rêve de Jules Sandeau :

Toutes les nuits, dans ses rêves, il voyait la tête de Charlemagne, et, chaque fois qu'il voulait la saisir, elle se dérobaient en ricanant. (BR 192)

Il arrive aussi que seuls certains éléments du rêve apparaissent au rêveur plus d'une fois. On en a un exemple ci-dessous, où c'est un personnage qui est récurrent :

Une nuit, Félicie rêva que Blanchonnet se montrait à elle. *Ce n'était pas la première fois qu'il troublait le sommeil de la pauvre femme*, mais d'ordinaire il se contentait de traverser la chambre en glissant au ras du plancher. (Julien Green, BR 302)

Enfin, il est possible qu'un rêve repasse plusieurs fois dans le sommeil du rêveur, au cours d'une même nuit, comme dans ce rêve de Maupassant, déjà évoqué : « *Et trois fois en cette même nuit, le songe se renouvela* » (BR 410).

7. Rêves typiques

Enfin, chacun des rêves a été classé en fonction de son contenu thématique (ex. être engagé dans une poursuite, voler dans les airs, tomber, être perdu, perdre ses dents, se noyer) afin de déterminer les thèmes les plus fréquents émergeant de notre échantillon. L'instrument utilisé pour effectuer cette classification est le « Questionnaire des rêves typiques » de Zadra et Nielsen (1999), qui a été validé auprès de plus de 600 patients souffrant de troubles du sommeil et de 1200 adultes (Nielsen et al., 1999; 2003).

Le thème le plus fréquent à travers les récits est celui du « rêveur attaqué physiquement », un thème présent dans 7 % du corpus. C'est au Moyen-Âge qu'il apparaît le plus souvent (21,6% des rêves de cette époque par rapport à 4,3% et 4,8% à la période intermédiaire et aux XIX^e-XX^e siècles respectivement). Les seuls autres thèmes présents aux trois époques littéraires sont les suivants : « le rêveur est poursuivi sans être blessé », « le rêveur se fait tuer », « expériences sexuelles », « une personne décédée est en vie », « le rêveur tue quelqu'un », « le rêveur voit un ange » et « rencontre avec une force maléfique ou un démon ». Ce n'est qu'à partir des XIX^e-XX^e siècles que l'on trouve ces autres thèmes : « le rêveur est en retard », « le rêveur est habillé de façon inappropriée », « le rêveur a une connaissance ou des facultés mentales supérieures », « le rêveur se voit décédé », « le rêveur sent vivement une présence, sans nécessairement la voir ou l'entendre », « le rêveur perd

ses dents » et « le rêveur est sur le point de tomber ». Ces deux derniers thèmes sont les moins exploités et ne sont rapportés qu'une seule fois chacun, ce qui équivaut à un maigre 0,2% de l'ensemble des rêves littéraires.

Un thème en particulier qui attire notre attention en raison de sa complexité est celui des expériences sexuelles, présent dans 5% de l'ensemble des rêves. Ce thème peut englober plusieurs niveaux, allant de simples pensées sexuelles envers un personnage jusqu'à la relation sexuelle entre deux personnages. Un écrivain comme Pierre Louÿs excelle à jouer sur ces différents niveaux : « bien-aimé, *je suis à toi* », « *[l]eurs bouches seules, d'abord, se sont prises* » et « *[c'était] leur première étreinte avant l'amour* » (BR 418). Les deux pôles de l'expérience sexuelle sont parfois présents :

[...] une femme naissait pendant mon sommeil d'une fausse position de ma cuisse. Formée du plaisir que j'étais sur le point de goûter, *je m'imaginai que c'était elle qui me l'offrait.* (Proust, BR 420)

Certains récits de la période intermédiaire et des XIX^e-XX^e siècles proposent une métamorphose du rêveur ou d'un personnage; ce phénomène est, lui aussi, considéré comme un thème dans la base de données même s'il ne fait pas partie du Questionnaire des rêves typiques. En effet, la métamorphose consiste en une transformation de certaines ou de toutes les caractéristiques du rêveur ou d'un personnage du rêve. Un rêve survenu à la Princesse palatine et qui avait occasionné sa conversion, illustre la métamorphose partielle d'un personnage : « L'aveugle parut alors *changer de voix et de visage* » (BR 56). Une transformation complète du rêveur survient au narrateur d'un roman de l'abbé Prévost : « mes habits se changèrent en écorce, mes mains en branches; en un mot, *je me vis transformé en un grand arbre* » (BR

393). Il se peut aussi que le rêveur n'assiste pas à la métamorphose dans son rêve, comme chez Jaccottet, où le rêveur *sait* qu'une métamorphose a eu lieu mais ne l'a pas vue se produire: « au centre [...] se dressait une haute pierre qui était une femme, *une femme changée en pierre* et que seul un véritable amour pourrait désenchanter » (BR 444). Sous une forme ou une autre, complète ou partielle, une métamorphose est rapportée dans presque 6% de l'ensemble des récits. Ce thème arrive donc juste après celui ou « le rêveur est attaqué physiquement » en fréquence d'apparition.

Enfin, quelques auteurs ont exploité ce que l'on a appelé un dédoublement du rêveur. Ce dernier thème implique que le rêveur se voit lui-même en double ou qu'il se voit comme étant une sorte d'« incarnation » de quelqu'un d'autre. Comme tel, il n'apparaît dans notre corpus qu'à partir des XIX^e et XX^e siècles et dans seulement 2% des récits littéraires. Il est illustré sous sa première forme dans une nouvelle de Julien Green : « Je regardai plus attentivement les deux corps; *j'étais l'un et j'étais l'autre* » (BR 297). L'autre forme est illustrée par ce rêve de Daudet, rapporté par les frères Goncourt : « je rêvais cette nuit que *j'étais le Christ sur la croix* » (BR 247).

Résumé et conclusions

Un résumé des résultats est présenté aux Tableaux 1 et 2. Des données comparatives sont fournies pour les différentes catégories d'éléments oniriques. Ces données comparatives ont été calculées à partir des 1910 comptes rendus de rêves recueillis auprès de plus de 100 adultes francophones « normaux » qui ont noté leurs rêves durant deux à quatre semaines dans un

cahier réservé à cet effet (études effectuées en 1991, 2000, et 2001)¹³.

Les résultats indiquent que de façon générale, les récits de rêves littéraires sont similaires aux rêves de tous les jours. Par exemple, les émotions rapportées par les sujets normaux dans leurs rêves suivent la même tendance que les données des rêves littéraires. En effet, dans les deux groupes, le nombre d'émotions négatives surpasse le nombre d'émotions positives. De plus, tout comme dans les rêves de notre corpus, la peur est l'émotion négative la plus souvent rapportée et la joie, l'émotion positive la plus fréquente.

Par contre, une différence notable entre les rêves littéraires et les rêves quotidiens est observable en ce qui a trait à la présence de personnages symboliques puissants, tels des spectres, des anges ou des créatures mythiques. Ces types de personnages, extrêmement rares dans les rêves de tous les jours, occupent une proportion considérable des récits de rêves littéraires. Étant donné que ces derniers visent souvent à transmettre ou à révéler des facettes importantes de la psychologie du rêveur, le recours à de tels personnages n'est pas surprenant. Une explication similaire peut aussi rendre compte de la présence relativement fréquente de cauchemars et de mauvais rêves dans notre corpus de rêves littéraires.

¹³ Il peut y avoir plus d'une émotion négative dans un même rêve, c'est pourquoi les chiffres rapportés dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement au nombre de rêves qui contiennent au moins une autre émotion négative que la peur. Par conséquent, nous ne calculons pas le pourcentage de rêves qui contiennent au moins une autre émotion négative que la peur pour l'époque du Moyen-Âge. Il en sera de même pour les totaux des émotions négatives et positives, ainsi que pour les émotions positives autres que la joie et ce, pour toutes les époques étudiées.

En somme, les résultats montrent qu'à travers différentes époques, les auteurs de récits de rêves littéraires privilégient le contenu onirique négatif par rapport aux éléments positifs. Les interactions agressives se produisent plus fréquemment que les interactions amicales, les malchances sont beaucoup plus nombreuses que les événements heureux et les personnages dans les rêves sont plus susceptibles de subir des échecs que d'obtenir du succès. Si l'on considère que les rêves reflètent les préoccupations, les difficultés ou l'état émotionnel actuels du rêveur, la prédominance d'éléments oniriques négatifs dans les récits de notre corpus témoigne des événements perturbateurs et des luttes intérieures que vivent les héros de ces récits.

Bibliographie

- DOMHOFF, G. W. (1996). *Finding Meaning in Dreams : A Quantitative Approach*. New York : Plenum Press.
- DOMHOFF, G. W. (2003). *The Scientific Study of Dreams: Neural Networks, Cognitive Development, and Content Analysis*. Washington: American Psychological Association.
- HALL, C. S., & VAN DE CASTLE, R. L. (1966). *The content analysis of dreams*. New York: Appleton Century Crofts.
- HASKELL, R. E. (1986). « Cognitive psychology and dream research: Historical, conceptual, and epistemological considerations. » *Journal of Mind and Behavior*, 7, 131-159.
- NIELSEN, T.A., ZADRA, A., SIMARD, V., SAUCIER, S., KUIKEN, D., SMITH, C. (2003). « Typical dreams of Canadian university students ». *Dreaming*, 13, 211-235.
- NIELSEN, T.A., ZADRA, A., GERMAIN, A., & MONTPLAISIR, J. (1999). « The typical dreams of sleep patients: Consistent profiles with 284 new cases. » *Sleep*, 22 (supplement): S177-178.
- VAN DE CASTLE, R. L. (1994). *Our dreaming mind*. New-York: Ballantine Books.
- WINGET, C., & KRAMER, M. (1979). *Dimensions of dreams*. Gainesville: University of Florida Press.
- ZADRA, A., & NIELSEN, T.A. (1999). « The 55 typical dreams questionnaire: Consistencies across three student samples. » *Sleep*, 22 (supplement): S175.

Tableau 1. Catégories d'émotions selon les différentes époques et données comparatives

	DONNÉES SUR LES RÊVES LITTÉRAIRES				DONNÉES COMPARATIVES	
	Moyen-Âge (74 récits)	Période intermédiaire (116 récits)	XIX ^e -XX ^e siècles (355 récits)	Total (545 récits)	Données de notre laboratoire (1910 récits)	
	%	%	%	%	%	
ÉMOTIONS NEGATIVES						
Peur	13.5	19.8	23.7	21.5	16.3	
Autres émotions négatives	8.1	25.9	33.5	28.5	16.0	
<i>Total (émotions négatives)</i>	21.6	45.7	57.2	50.0	32.3	
ÉMOTIONS POSITIVES						
Jolie	2.7	18.1	14.1	13.4	11.4	
Autres émotions positives	0	15.5	16.9	14.3	6.3	
<i>Total (émotions positives)</i>	2.7	33.6	31.0	27.7	17.7	
Ratio émotions négatives : émotions positives	8 : 1	1.36 : 1	1.85 : 1	1.77 : 1	1.83 : 6	